

Séjours Musicaux de l'A.M.E.54  
Association Music'Estiv 54  
Direction des séjours : Denis FRANCOIS

## Projet pédagogique

# Séjours musicaux pour les jeunes de 6-12 ans et de 13-17 ans

Été 2018

du 4-30 Juillet & du 1er-17 Août

Pléneuf-Val-André  
Côtes d'Armor

A.M.E 54  
Association Music'Estiv 54

3, rue Jean Rostand  
54130 Saint-Max



[www.colonie-musicale-nancy.com](http://www.colonie-musicale-nancy.com)



Contact Denis Francois  
Tél. : 03 83 33 12 33  
[denis.francois3@orange.fr](mailto:denis.francois3@orange.fr)

## Projet général

Les séjours musicaux existent depuis 32 ans à Pléneuf – Val André.

Le but de ces séjours est de proposer aux enfants des vacances musicales : l'enfant est en vacances et nous ne devons pas prolonger directement son travail scolaire.

Notre centre répondra donc à deux objectifs principaux :

- Un objectif musical : Entretenir les acquis musicaux annuels des enfants, leur faire découvrir les joies de la musique d'ensemble.
- Un objectif de centre de vacances : Leur offrir des vacances en collectivité, dans un cadre nouveau, en pratiquant des activités inhabituelles.

Cette dualité nécessite un équilibre judicieux entre les activités musicales et les activités de loisirs, les moments de pratique individuelle et ceux de pratique collective, pour permettre aux enfants de faire de la musique tout en s'amusant. En aucun cas, ce centre est un stage intensif de musique.

Pendant l'année scolaire, la vie de l'enfant musicien se trouve partagée entre l'école (y compris l'apprentissage de la musique) et son travail personnel. Quand il fait ses devoirs ou travaille son instrument, l'enfant est seul.

En centre de vacances musicales, l'épanouissement de l'enfant n'est pas comparable ; c'est pour lui l'occasion de partager la vie d'autres enfants au-delà des quelques heures de cours et de l'école.

Le centre de vacances musicales sera l'occasion pour l'enfant de pratiquer son loisir annuel dans un tout autre cadre (sans les enseignants, hors de sa région, loin de ses parents, au contact d'autres enfants et d'autres instruments de musique, ...). C'est pour l'enfant une très belle opportunité, mais aussi une menace tant ses repères sont bouleversés. Notre séjour doit donc donner aussi à l'enfant des repères stables et réguliers.

Il doit aussi répondre aux besoins généraux des enfants (besoins d'espace, d'expression, de création, de vie sociale, de liberté, ...)

Pour intégrer dans notre projet ces problématiques, il semble important de détailler nos objectifs pédagogiques, tant musicaux qu'éducatifs, puis d'établir un fonctionnement adapté pour y répondre.

## Les objectifs pédagogiques

Notre centre est musical. Une priorité sera donc donnée aux activités musicales et nous nous attacherons à répondre à un ensemble d'objectifs afin d'aider l'enfant à progresser et à prendre du plaisir en musique. Néanmoins, notre centre est aussi une formidable opportunité pour les enfants de partager pendant 2 ou 3 semaines une vie de groupe, d'apprendre et de grandir ensemble. Au-delà de la question musicale, nous aurons donc à cœur la qualité de la vie de groupe des enfants leur épanouissement.

### Les objectifs musicaux :

- Entretenir les acquis musicaux : Nous n'avons pas pour but de faire progresser techniquement les enfants. Nos animateurs (de formation BAFA) sont de grands élèves, diplômés de conservatoires. Leur rôle est d'aider, de conseiller, mais ils ne se substitueront pas aux professeurs annuels des élèves. Notre centre doit éviter la coupure des vacances d'été pendant laquelle les enfants ne travaillent pas leur instrument.
- Pratiquer quotidiennement son instrument dans la bonne humeur : Face à la pression de l'école, la fatigue, ... la pratique quotidienne d'un instrument pendant l'année est parfois fastidieuse pour les enfants. Nos séjours doivent être pour les enfants l'occasion de prendre son instrument par plaisir.
- Découvrir les joies de la musique d'ensemble : Pendant l'année, les enfants n'ont pas toujours l'occasion de faire de la musique en groupe, ce qui est pourtant d'un des fondements de la pratique musicale. Nos séjours répondent à ce vide. Du conte musical à l'orchestre symphonique en passant par la musique de chambre, les enfants auront la possibilité de faire de la musique à plusieurs, avec des plus grands et des plus petits.
- Découvrir d'autres instruments : les enfants, dans le cadre de leur pratique annuelle isolée connaissent rarement beaucoup d'instruments de musique. Côtayer des enfants et animateurs qui jouent d'autres instruments est pour eux l'occasion de s'y initier, de comparer les sonorités, les techniques, ...
- Découvrir d'autres répertoires : la musique populaire, sacrée, de répertoire, de variété, du monde, ... Les répertoires sont très variés. S'il est impossible de connaître tous ces répertoires, nous souhaitons que les enfants ne s'isolent pas dans l'un d'entre eux.
- Offrir la chance aux enfants de se produire en public et en concert : le partage de la musique en est l'un des fondements. Donner la possibilité aux enfants de se produire lors d'événements patriotiques, devant d'autres enfants, lors d'animations estivales leur permettra de progresser, de partager et restera un souvenir mémorable.
- Apprendre à écouter : L'enfant en collectivité musicale pendant plusieurs jours va par définition apprendre à écouter les autres, ce qui est vertueux en musique, mais aussi dans la vie quotidienne.

### Les objectifs de vie de groupe :

- Donner aux enfants la possibilité de créer un projet commun : Côtayer d'autres enfants pendant 2 ou 3 semaines sera l'occasion pour les enfants, dont la vie en société est inégale et se résume pour certains au temps scolaire, d'avoir un projet commun, et de partager la joie qu'il procure.
- Rendre les enfants acteurs de leur projet : dans leur vie quotidienne, les enfants sont parfois passifs et spectateurs. Dans le cadre de nos séjours (et d'autant plus pour les ados), ils doivent devenir acteurs de leur quotidien.
- Aider les enfants à s'impliquer dans la vie en collectivité : En fonction de leur origine familiale, sociale, les enfants ont une vie de collectivité très inégale. Nous souhaitons leur donner l'opportunité de vivre ensemble et de s'impliquer dans les tâches collectives pour davantage de maturité.

- Partager des émotions, des souvenirs, des activités.
- Mieux connaître les principes d'hygiène et progresser en autonomie, loin du cadre rassurant du quotidien.
- Faire prendre conscience aux enfants des concessions et tolérances nécessaires à la vie en collectivité.

**Autres objectifs :**

- Découvrir une région, ses spécificités
- Passer des vacances en bord de mer, chance pour certains enfants
- Participer à des activités extra-musicales inhabituelles : grands-jeux, veillées, balades, tennis, voile, équitation, rallye...
- Participer à la vie locale de la station

Le fonctionnement de nos séjours (présentés ci-après) a donc pour vocation de répondre à ces objectifs, tout en respectant le rythme des enfants, leurs besoins, et en leur offrant de véritables vacances.

**Rq : Objectifs pédagogiques pour les animateurs :**

Nos séjours sont encadrés par une équipe d'animation compétente et diplômée à la fois en animation (BAFA) et en musique (la plupart des animateurs sont médaillés de Conservatoire à Rayonnement Régionaux ou d'Ecoles Départementales de Musique). Pour les animateurs, nos séjours sont donc une bonne expérience pédagogique et c'est pour eux l'occasion de se former aux métiers de la musique. Actuellement, la moitié des animateurs ont été eux aussi colons auparavant.

## Fonctionnement de nos séjours

**Plusieurs grands principes, pour répondre à nos objectifs pédagogiques, régissent le fonctionnement de nos séjours :**

- Un centre d'enfants/ados : Pour un partage d'expérience plus riche, mais aussi pour un panel de niveaux musicaux et d'instruments plus important (les aînés étant souvent de niveaux plus avancés), nos séjours s'adressent à des enfants de 6 à 17 ans. Mais, pour respecter les rythmes de vie différents, les attentes et envies qui évoluent, les adolescents ont une vie quotidienne séparée des plus jeunes. Néanmoins, grands et petits se retrouvent pour les activités musicales, pour les repas et pour des moments forts du séjour.  
Les enfants (6-12 ans) sont répartis, pour la vie quotidienne en fonction de leur âge avec un animateur référent, qui les aide et leur sert de point de repère.  
Ainsi, nos effectifs prévus sont de 40 enfants et 40 adolescents par session<sup>1</sup>.
- Une formule « complète » de 3 semaines ou « découverte » de 2 semaines pour satisfaire à la demande de nombreux parents : des vacances dans un but unique, celui de la musique et de la détente, de manière équilibrée.
- Un équilibre judicieux entre les activités musicales et celles de loisirs : Notre séjour n'est pas un stage. La matinée et le début d'après-midi sont donc consacrées aux activités musicales, le reste de la journée étant réservé aux loisirs.
- Une infrastructure de qualité pour une meilleure qualité de vie (locaux agréables, personnel technique compétent, bus sur place à notre disposition, ...).

**Voici les éléments qui constituent notre projet musical :**

- Une heure de chant choral quotidienne pour rassembler les enfants, travailler sa voix, avoir une pratique collective, connaître le plaisir du chant.
- Des ateliers instrumentaux individuels pour travailler un programme précis, entretenir ses acquis et sa technique.
- Une heure de musique d'ensemble (musique de chambre, orchestre ou conte musical pour les plus débutants)
- Des créneaux réservés à l'initiation pour découvrir d'autres instruments.
- L'organisation de concerts et prestations publiques (animations estivales, animations de fêtes religieuses ou patriotiques, présentations d'instruments dans d'autres colonies, concert de fin de session)

**Les activités complémentaires de loisirs :**

Pour offrir plus de choix dans les activités, pour que nos séjours soient une chance et une découverte, ils ont lieu en Bretagne, près de Saint-Brieuc, dans un cadre exceptionnel :

- Une baignade en mer quasi-quotidienne (quand les conditions climatiques et de sécurité le permettent)
- Des activités sportives (tennis, équitation, VTT, voile pour les ados) encadrés par des professeurs diplômés
- Des jeux par équipes (grands-jeux, rallyes, énigmes, ...)
- Des activités manuelles et reposantes (lecture, dessin, écriture) lors des temps calmes
- Du tourisme local : visite de lieux touristiques majeurs (par exemple, en fonction des années, le Mont Saint-Michel, Saint-Malo, le Fort Lalatte, l'île de Bréhat, ...)
- Des veillées (moments très importants de la journée) variées

---

<sup>1</sup> Nos deux sessions ont lieu :

- du 9 au 30 juillet
- du 1er au 17 août

- L'acquisition d'autonomie par la vie en collectivité : des repas tous ensemble, une participation à la vie quotidienne, des temps libres, une expérience de camping. De plus, des ados participent de manière très active à l'animation de leur camp et au choix de leurs activités.
- Une journée de pique-nique (sans activités musicales) par semaine pour découvrir la région et oublier la musique.

## **Une journée type :**

Pour résumer notre projet, voici une journée type. Bien entendu, en fonction de nos impératifs, elle peut-être modifiée. L'enfant étant avant tout en vacances, nous sommes amenés à la faire évoluer pour s'adapter à son rythme et à son état de fatigue.

8h-9h00 : Lever individuel et échelonné des enfants

Après leur déjeuner (encadré par les animateurs), les enfants rejoignent d'autres animateurs pour des ateliers divers (lecture, jeux, ...) et ne retournent pas dans les chambres pour éviter de réveiller les autres.

9h-9h30 : Toilette et rangement. Chaque animateur s'occupe de son groupe d'enfants.

9h30-10h30 : Chorale pour tous.

10h30-12-30 : Ateliers instrumentaux : chaque animateur est responsable de son groupe d'enfants (les enfants sont répartis par instruments et encadrés par un animateur spécialiste de cet instrument)

12h30-13h30 : Repas

13h30-14h00 : Temps calme

14h00-15h00 : Musique d'ensemble : orchestre, musique de chambre ou conte musical en fonction des âges, des instruments et des niveaux

15h00-18h00 Plage ou activités de loisirs

18h19h30 : Douches et temps calmes

19h30-20h30 : Repas

20h30-21h30 Veillée

21h30 ou 22h00 : Coucher (plus tardif pour les adolescents)

**Nos séjours, au-delà du travail musical, sont avant tout une expérience de vie collective, d'autant plus riche qu'elle a lieu en musique et dans un cadre inhabituel.**